



COMMISSION JEUNES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.87

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67

Coupe Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr

U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 - adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr

U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr

U9 : Alain Cerutti - adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr

U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Abh : feuilles matchs coupe Pitch U13 du 06/12.

Plaine Poncins : programmation match reporté.

St Romain le Puy: erreur score match U15 D3 du 07/12.

St Paul en Jarez : engagement U13G critérium régional 2^{ème} phase.

Ondaine : horaire match Coupe Loire U18 du 20/12. Terrain match Coupe Loire U15 du 20/12.

L'Erat La Tour : accord report match Coupe Loire U15 du 18/12.

Se. St Victor sur Loire : accord report match U13 du 13/12. Feuille de match Coupe Pitch U13 du 06/12.

Feurs : feuille de match U13 du 13/12.

Lignon Couzan : problème FMI matchs U13 du 13/12.

Ecotay Moingt: report match U15 D1.

St Christo Marcenod: match non joué U15 D2 du 14/12. Report match U13 du 13/12.

Périgneux St Maurice : desiderata U13 2^{ème} phase ;

Villerest : engagement U13 2^{ème} phase.

Châteauneuf : engagement 3^{ème} équipe U7 2^{ème} phase.

St Marcellin en Forez : engagement U7 2^{ème} phase.

Se. La Rivière : report match Coupe Loire U15 du 18/12.

Astrée : report match U13 D3 du 13/12. Terrain match U15 D3 du 14/12.

St Just St Rambert : feuilles matchs Coupe Pitch U13 du 06/12.

Commelle Vernay : feuille de match U15 Coupe Loire.

Sorbiers La Talaudière : accord inversion match U13 du 13/12.

Veauche : désidérata et engagement 2^{ème} phase U13. Désidérata U9 2^{ème} phase.

Sury le Comtal : horaire match U13 du 13/12.

Loire Forez : erreur score match. Absence match U15 D1 du 14/12.

Bonson St Cyprien : engagement U13 2^{ème} phase.

St Galmier Chamboeuf : FMI non clôturée match U13 D1 du 13/12.

Usson en Forez : match U15 reprogrammé.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.

Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.

Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.

A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 - adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr

U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 - adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr

U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28- adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr

U9 : Alain Cerutti- adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr

U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

FUTSAL – COUPES MASCULINES - CONVOCATIONS

La Coupe Futsal « Mozaïc » de Noël organisée par le District aura lieu au Gymnase de la Plaine Achille :

***Catégorie U18G**

- dimanche 28 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne)

Convocation des équipes : rendez-vous à 13h, matchs de 13h45 à 17h45.

Poule A : Andrézieux Bouthéon, Forez Roannais, Haut Pilat, St Just St Rambert

Poule B : Roannais Foot 42, Se. Olympique, St Romain le Puy, Se. Suc Terrenoire

Poule C : Fc. St Etienne, L'Etrat La Tour, Se. Métropole Futsal, Parigny St Cyr

Poule D : Loire Sornin, Se. Montreynaud, Pays de Coise, Rive de Gier, Savigneux Montbrison

Matchs de classement pour désigner les 2 équipes qualifiées pour la finale départementale, le dimanche 11 janvier

***Catégorie U15G**

- lundi 29 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), le matin ou l'après-midi

Convocation des équipes : rendez-vous à 8h45, matchs de 9h30 à 12h30.

Poule A : Firminy, La Fouillouse, Olympique Terrenoire, St Paul en Jarez, Sorbiers La Talaudière, Rive de Gier

Poule B : Andrézieux Bouthéon, Fc. St Etienne, Riorges, Savigneux Montbrison, Se. La Métare, Villars

Matchs de classement pour désigner l'équipe qualifiée pour la finale départementale, le dimanche 11 janvier

Convocation des équipes : rendez-vous à 13h15, matchs de 14h à 17h.

Poule C : Entente Semène, Roannais Foot 42, St Galmier Chamboeuf, St Just St Rambert, Se. La Rivière, Se. Olympique

Poule D : Abh, Se. Montreynaud, L'Etrat La Tour, Loire Sornin, Se. St Charles Vigilante, Veauche

Matchs de classement pour désigner l'équipe qualifiée pour la finale départementale, le dimanche 11 janvier

***Catégorie U13G**

- Mardi 23 décembre (tour qualificatif au Gymnase Boulevard de Belgique, à Roanne)

Convocation des équipes : rendez-vous à 9h15, matchs de 10h à 17h.

Poule A : Avenir Côte, Bois Noirs, Commelle Vernay, Le Coteau, Riorges, Roannais Foot 42, Ouches, Rhins Trambouze, St Denis de Cabanne

Les deux premiers qualifiés pour la finale départementale, le samedi 3 janvier

- samedi 27 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne)

Convocation des équipes : rendez-vous à 8h, matchs de 8h45 à 12h30.

Poule B : Asa. Chambon Feugerolles, As. St Etienne, Chambéon Magneux, Lignon Couzan, Roche St Genest, St. Etienne Sud, St Priest en Jarez, Villars

Poule C : Firminy, Grand Croix Lorette, St Just St Rambert, Se. Montreynaud, St Marcellin en Forez, St Paul en Jarez, Se. St Charles Vigilante, Se. La Rivière

Les deux premiers de chaque poule qualifiés pour la finale départementale, le samedi 3 janvier

Convocation des équipes : rendez-vous à 13h, matchs de 13h45 à 18h.

Poule D : Forez Roannais, Périgneux St Maurice, Se. Csadrn, Se. Olympique, Olympique Terrenoire, St Chamond, Veauche

Poule E : Loire Forez, Ric. Olympique du Montcel, Rive de Gier, Se. La Métare, St Galmier Chamboeuf, Se. St Victor sur Loire, Sorbiers La Talaudière

Poule F : Dervaux, Fc. St Etienne, L'Etrat La Tour, Pays de Coise, Savigneux Montbrison, Se. Côte Chaude, Se. Tarentaize Beaubrun

Les deux premiers de chaque poule qualifiés pour la finale départementale, le samedi 3 janvier

FUTSAL – RASSEMBLEMENT - CONVOCATIONS

Les rassemblements Futsal de Noël organisée par le District aura lieu au Gymnase de la Plaine Achille :

***Catégorie U11G**

- Lundi 22 décembre, convocation des équipes : rdv à 8h30, matchs de 9h15 à 12h30.

Châteauneuf 1-2-3, Se. La Rivière 1-2, Se. Csadrn 1-2, Haut Forez 1, Val d'Aix 1-2-3, Roche St Genest 2-4, Roannais Foot 42 (1), Bussières 1, Loire Forez (Montrond) 1-2-3

- Lundi 22 décembre, convocation des équipes : rdv à 13h15, matchs de 13h45 à 15h45.

Se. As St Etienne 1-2, Rive de Gier 1-2, Roche St Genest 1-3, Fc St Etienne 1-2-3, St Galmier Chamboeuf 1-2-3

- Lundi 22 décembre, convocation des équipes : rdv à 15h, matchs de 15h45 à 18h15.

St Just St Rambert 1-2, Rive de Gier 3-4, Se. La Rivière 3-4, St Marcellin en Forez 1, St Victor sur Loire 1-2, St Jean Bonnefonds 1-2, Se. Tarentaize Beaubrun 1

- Mardi 23 décembre, convocation des équipes : rdv à 8h30, matchs de 9h15 à 12h30.

Savigneux Montbrison 1-2-3, Se. As St Etienne 3-4, Veauche 1-2-3, L'Etrat la Tour 1-2, Cellieu 1-2, Se. Montreynaud 1-2-3, St Chamond 1-2-3

- Mardi 23 décembre, convocation des équipes : rdv à 13h45, matchs de 14h15 à 17h30.

Andrézieux Bouthéon 1-2, Se. As St Etienne 5-6, St Paul en Jarez 1, As St Etienne Féminines 1-2, Se. Côte Chaude 1-2-3, Se. St Charles Vigilante 1, Sorbiers La Talaudière 1-2-3-4, Montcel 1-2-3

- Mardi 23 décembre, convocation des équipes : rdv à 9h, matchs de 9h45 à 12h.

Asa Chambon Feugerolles 1-2, St Romain le Puy 1-2, Olympique St Etienne 1-2-3, Usson 1-2, Villars 1-2

SOCCKER – CONVOCATIONS

Soccer : Inscriptions U9

SAMEDI 10 JANVIER à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G Guichard).

*Convocation des équipes : rdv à 10h, matchs de 10h30 à 12h30.

As. St Etienne, St Just St Rambert, St Paul en Jarez, L'Etrat la Tour, Roannais Foot, Sorbiers La Talaudière, Andrézieux Bouthéon, Rive de Gier, Dervaux, St Marcellin en Forez, Abh, St Joseph St Martin, Lignon Couzan, Veauche, Roche St Genest, St Chamond

*Convocation des équipes : rdv à 13h30, matchs de 14h à 16h.
L'Horme, Crèmeaux, Se. Côte Chaude, Chateauneuf, Se. Csdn, Commelle Vernay, Bonson St Cyprien, St Jean Bonnefonds, Haut Pilat, Psm, Sury, Olympique Forez, Asa Chambon Feugerolles, Firminy, Génilac, St Victor sur Loire
*Convocation des équipes : rdv à 15h30, matchs de 16h à 18h.
Bellegarde en Forez, St Christo Marcenod, Se. Montreynaud, Ondaine, Ecotay Moingt, Se. Suc Terrenoire, Se La Métare, St Denis Cabanne, Jonzieux, St Priest en Jarez, Se. Tarentaize Beaubrun, As. St Etienne Féminines, Pays de Coise, Se. Olympique Terrenoire, Se. Charles Vigilante, Villars

Soccer : Inscriptions U7

SAMEDI 17 JANVIER à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G Guichard).

*Convocation des équipes : rdv à 10h, matchs de 10h30 à 12h30.

Usson, St Priest en Jarez, Se. Côte Chaude, Psm, Asa Chambon Feugerolles, Se. Montreynaud, Sorbiers La Talaudière, Génilac, Rive de Gier, Savigneux Montbrison, Se. Tarentaize Beaubrun, Sury, Villars, St Marcellin en Forez, Bellegarde en Forez, Plaine Poncins

*Convocation des équipes : rdv à 13h30, matchs de 14h à 16h.

As. St Etienne, Roche St Genest, St Galmier Chamboeuf, Roannais Foot, Andrézieux Bouthéon, Abh, Chateauneuf, Se. St Charles Vigilante, Se. Suc Terrenoire, Ecotay Moingt, Perreux, St Chamond, Veauche, L'Erat la Tour, Se. Olympique St Etienne, Avenir Côte

*Convocation des équipes : rdv à 15h30, matchs de 16h à 18h.

St Victor sur Loire, Firminy, Sud Luriecquois, As. St Etienne Féminines, Jonzieux, Cellieu, Se. La Métare, St Christo Marcenod, L'Horme, Ondaine, Se. Olympique Terrenoire, Ouches, Se. Csdn, Feurs, Chambéon Magneux

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U17

D2 Poule A

- Le match n°54536548 de la journée 5, **Se. Olympique – Se Montreynaud**, est à jouer le **samedi 17 janvier, à 15h30**

COUPES

Les clubs souhaitant organiser les finales jeunes le jeudi 29 mai 2026 doivent faire acte de candidature auprès de la commission des jeunes avant la fin d'année.

Merci à l'Olympique de St Etienne, Rive de Gier, Villars et peut-être Savigneux Montbrison pour leur candidature. Après le 1^{er} janvier 2026, les candidatures ne seront pas prises en compte, le choix du site aura lieu lors du Comité de Direction du 31 janvier 2026

Félicitation au club de Veauche pour son parcours en Coupe Gambardella qui s'est achevé ce dimanche contre le Gazélec Ajaccio au 1er tour fédéral.

INFORMATIONS U14 / U15 / U15 à 8

U15

Information importante : À la suite d'une erreur sur le calendrier U15D1 et U15D2 concernant les journées 14 et 15.

Journée 14 : Dimanche 25 janvier 2026 au lieu 18 janvier

Journée 15 : Dimanche 1er février 2026 au lieu 25 janvier

Match remis le 21 décembre à 10h

D1

St Just St Rambert 1 - Loire Sornin 1
Roannais Foot 42 (2) - Ecotay Moingt 1

D2

Avenir Cote 1 - St Christo Marcenod 1
 Feurs 2 - Goal Foot 1
 Pays de Coise 1 - Forez Roannais 1

D3

Goal Foot 2 – St Romain le Puy 1
 Ent Val Aix/Crémeaux 1 - Ent.Astrée/Champdieu 1
 Bois Noirs Durolle 1 - Haut Forez 1

D4

Loire Forez 2 – Andrézieux Bouthéon 4
 Sud Forez Luriecquois 2 - Ecotay Moingt 2

U15 à 8

Bonson St Cyprien 1 - Se. Montreynaud 1

Match remis Le 4 janvier à 10h**D1**

Entente Semène 1 1 - St Just St Rambert 1
 Ecotay Moingt 1 - Loire Forez 1

D2

Saint Christo Marcenod - Feurs 2

D3

Haut Forez 1 – Ent. Fcmassm 3

Match remis le 18 janvier à 10h**D4**

Sury le Comtal 2 – Ent.ssu/Cssa1

U13 CRITERIUM

Le District de la Loire doit nommer 7 clubs pour la 2^{nde} phase et le Critérium Régional U13G, selon des critères objectifs (Nb d'équipes U13, niveau de Label, diplôme de l'éducateur U13 1, niveau de la catégorie U15), ci-dessous la liste des clubs éligibles par ordre alphabétique

Clt	Clubs
1	Andrézieux Bouthéon
2	As. St Etienne
3	St Paul en Jarez
4	Firminy
5	Riorges
6	Sorbiers La Talaudière
7	Feurs
Suppléant	Rive de Gier

Engagement en U13

- Toutes les équipes déjà engagées sont automatiquement inscrites pour la 2^{ème} phase.

- Les clubs doivent impérativement envoyer leurs désidératas :

- Ajouter ou supprimer une équipe
- Sites sur lesquels les matchs auront lieu
- Jumelage ou alternance
- Horaires souhaités pour jouer les rencontres
- Choix du niveau d'évolution qui sera étudié par la Commission Jeunes
- La date butoir est fixée au 15 janvier 2026.

Le District de la Loire a défini une date de fin d'engagement pour la 2^{ème} phase au 15 janvier, mais il est préférable pour le responsable de la catégorie d'avoir les informations demandées au plus vite.

INFORMATIONS U11

Bilan administratif de la JOURNÉE 7 du samedi 29 novembre en U11. Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL avant ou après le déroulement du plateau à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au district, celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 21/12/2025 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL.

D1

Site 6 à Feurs

Feurs n° 509599

Site 9 au Fc. St Etienne

A.S.S.E. 3 n° 500225

Site 13 à Se. Côte Chaude

A.S.S.E. 4 n° 500225

D2

Site 1 à Doizieux

Grand Croix Lorette n° 516403

S.U.C. Terrenoire n°518872

Site 4 à St Christo

Rive de Gier 3 n° 500153

Site 14 à Se la Rivière

St Etienne sud n° 582734

D3

Site 1 à Génilac

S.U.C. Terrenoire 3 n° 518872

Site 3 à Se St Charles

Rive de Gier 4 n° 500153

Site 8 à F.C. Plaine

Feurs 2 n° 509599

Site 14 à St Just St Rambert

St Chamond Feu Vert n° 554178

Site 15 à Se la Métare

Tarantaise Beaubrun n° 582645

INFORMATIONS U9

Dernier rappel, avant sanction financière :

Le, ou les, responsables d'équipes ci-dessous, ont jusqu'au vendredi 21/11/2025, pour insérer leur feuille de plateau de la journée 4 (du 08/11/2025), dans le logiciel FAL.

Passé le 21/11/2025, le club sera sanctionné de 10€.

Seules, les feuilles de plateaux scannées, dans le logiciel FAL, sont prises en compte.

Clubs manquants feuilles de plateau du 08/11/2025 (Rappel) :

DISTRICT 1

Poule 3 : Feurs

Poule 7 : St Just / St Rambert

DISTRICT 2

Poule 4 Doizieux / St Chamond Feu Vert

Poule 10 : St Just / St Rambert

Poule 11 : Feurs

Poule 13 : St Etienne Sud

Poule 14 : Usson

FEMININES

Les 5 équipes sont sanctionnables (aucune feuille de plateau de scannée)

INFORMATIONS U7

Les clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la seconde phase en U6 et U7 peuvent le faire dès à présent et jusqu'au 15 janvier 2026, uniquement par mail à jeunesU7@loire.fff.fr

Equipes supplémentaires engagées à ce jour :

St Jean Bonnefonds 52, Saint Marcellin en Forez 53, Châteauneuf 53

Feuilles de plateaux manquantes dans le FAL**Journée 6 du 29/11/2025**

Les clubs ci-dessous avaient jusqu'au 12/12/2025 pour se mettre en règle, rien n'a été fait à la date du 12/12/2025, ces clubs sont amendés conformément à la réglementation en vigueur.

U7**Poule G**

523963 HAUTES CHAUMES 1 et 2
552529 BOIS NOIRS 1

Poule H

515183 PLAINE PONCINS 1
509599 FEURS 1 et 2

Poule I

509599 FEURS 3

Poule K

548273 ONDAINE 1 et 2

Poule M

582645 TARANTAIZE - BEAUBRUN 1

Poule O

554178 ST CHAMOND FEU VERT 1